



Le Saint-Siège

AUDIENCE GÉNÉRALE

Mercredi 17 Septembre 1997

Chers Frères et Sœurs,

Le Concile Vatican II, après avoir salué Marie comme "membre suréminent", "type" et "modèle" de l'Église, déclare que l'Église "l'entoure d'un sentiment de piété filiale, la considérant comme une mère très aimante" (*Lumen gentium*, n. 53). Si le concile ne retient pas formellement le titre de "Mère de l'Église", il va dans ce sens, à la suite du Pape Benoît XIV et de bien d'autres affirmations du Magistère plus récent.

Ce titre de "Mère de l'Église" exprime bien la relation maternelle de la Vierge avec l'Église, telle qu'elle ressort de certains passages de l'Évangile. Au pied de la Croix, Marie devient Mère de tout disciple. Au Cénacle, sa présence montre son rôle maternel dans la communauté naissante. La doctrine des Pères et des théologiens du Moyen-Âge développe cette pensée.

C'est une conviction profonde des fidèles que Marie n'est pas seulement la Mère de la personne du Christ, mais aussi des fidèles: Mère de la vie et de la grâce, Mère des vivants, elle est à juste titre appelée Mère de l'Église. Le Pape Paul VI a lui-même proclamé ce titre; il a demandé qu'ainsi la Vierge soit encore plus honorée et invoquée par tout le peuple chrétien.

J'accueille avec plaisir les pèlerins de langue française, notamment les Frères de Saint-Gabriel.

Pour vous tous, chers amis, pour vos proches et vos communautés diocésaines, j'invoque l'intercession de Marie, Mère de l'Église. Et je vous donne de grand cœur la Bénédiction

apostolique.

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana